

# Iles Anglo-Normandes au départ de Granville

Du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2018

Venez naviguer avec nous dans les Anglos au départ de Granville, débutants bienvenus :

Programme soumis aux conditions météorologiques :

- Jersey, 100.000 habitants, une réserve naturelle de charme britannique, les pubs et le français encore très présent, nuit au mouillage ou au port
- Sercq, petite île de 5 km<sup>2</sup>, plateau rocheux culminant à 114 m d'altitude, située 20 km au nord-nord-ouest de Jersey, nuit au mouillage.
- Chausey, à 2 heures de navigation de Granville, un archipel de 52 îles, dont la Grande-Île comporte des habitations et environ 30 personnes, nuit au mouillage



**ORGANISATEUR** : Violaine FOURMESTRAUX Tél : 06.63.06.90.61

**LIEU** : Embarquement à **Granville** (50400) Port de Hérel Ponton F : le vendredi 27 avril 2018 à partir de 17h  
Débarquement : mardi 1er mai 2018 à 14h ou 20h30 (Possibilité de dormir à bord nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 2018)

**TRANSPORT** : Train ou covoiturage

## LES INDISPENSABLES

Mettez dans un sac (valise interdite) :

- des chaussures bateau ou des tennis, (si possible des bottes voile), un équipement de pluie (prêt possible)
- Vêtements : gants, pulls, bonnet, casquette, maillot de bain...
- Torchons, lampe de poche/frontale...

**BUDGET** : 180 € / pers pour la location des voiliers

- **Ce prix comprend** : la location du bateau et les frais d'organisation.
- **Ce prix ne comprend pas** : le transport, l'avitaillement, les taxes de port (à la charge des équipages).

## INSCRIPTION :

Envoyer le **bulletin d'inscription ci-joint** dûment rempli par courrier accompagné du règlement (chèque, virement ...).  
Cotisation du CIHM à jour. Les inscriptions sont faites suivant leur ordre d'arrivée (cachet de la poste) et règlement.

## REUNION DE PREPARATION :

La réunion de préparation sera organisée **jeudi 19 avril 2018 à 19h30** au local 15, rue Gay Lussac, Paris (5e).  
Objet : covoiturage, équipages, avitaillement, programme.

**CIHM** : 01 76 24 22 02 (du mardi au jeudi de 14h à 17h) [www.cihm.info](http://www.cihm.info) - email : [associationCIHM@wanadoo.fr](mailto:associationCIHM@wanadoo.fr)

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).

# Iles Anglo-Normandes au départ de Granville

Du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2018

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ADHESION CIHM :

Adhérent :

Adhésion CIHM (ou carte découverte) :  
Bulletin d'adhésion.

numéro d'adhérent :

Joindre un chèque séparé à l'ordre du CIHM +  
(Adhésion en ligne possible)

**ASSURANCE :** Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité choisie par : (A compléter)  
Nom de l'assureur : N° d'assurance :

**NIVEAU VOILE :** Skipper Équipier expérimenté Équipier Notions Sans expérience

**TRANSPORT :** Voiture : Train :  
Si voiture personnelle ; nombre de places totales : Heure et lieu départ :

### CONDITIONS GENERALES d'INSCRIPTION :

**En validant son bulletin, le participant accepte les conditions générales d'inscription et les règles de fonctionnement de l'activité, décrites dans la charte voile disponible sur le site du CIHM : <http://www.cihm.info> ET EN PARTICULIER, le participant accepte les conditions d'inscription décrites ci-dessous :**

- Annulation du fait du participant : Les frais d'annulation s'établissent comme suit :

- à plus de 2 mois du départ : 15 €.
- à moins de 2 mois et plus de 1 mois du départ : 50% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).
- à moins de 1 mois du départ : 100% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).

- Annulation du fait de l'organisation

Si les conditions météo sont mauvaises, la location des bateaux est maintenue, la sortie n'est pas annulée et les participants restent au port, le cas échéant (organisation de manœuvres de port, formation sécurité, navigation,...).

- Caution :

L'équipage du bateau - et donc chaque équipier - est solidaire de la caution versée par CIHM, couvrant l'ensemble des avaries. (Le CIHM limite le risque financier à 15% de la caution en souscrivant une assurance de rachat de franchise). Les pertes de matériels restent à la charge de l'équipage

- Nettoyage du bateau et literie :

L'équipage du bateau - et donc chaque équipier - doit nettoyer le bateau au retour. Il faut prévoir environ 2 heures de ménage avant de pouvoir quitter le quai.

### Validation du participant

Nom et prénom :

Adresse :

Tel personnel :

Tel bureau :

E-mail:

Personne à contacter :

N° téléphone :

**Mention : lu et approuvé et la date du jour**

**Signature**

L'organisateur doit confirmer votre participation à la sortie dans un délai de 10 jours. Si vous n'avez pas de confirmation dans ce délai, merci de prévenir l'organisateur.

**Je joins un chèque de 180 Euros à l'ordre du CIHM (Chèque débité un mois avant le départ)**

**J'envoie le bulletin avec le chèque à l'organisateur du week-end :**

**Violaine FOURMESTRAUX – 55 rue de Chatou – 92700 COLOMBES**

CIHM : 01 76 24 22 02 (du mardi au jeudi de 14h à 17h) [www.cihm.info](http://www.cihm.info) - email : [associationCIHM@wanadoo.fr](mailto:associationCIHM@wanadoo.fr)

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).